

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 03/12/2024

ID : 069-216900969-20241129-DEL_24_092-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 novembre 2024

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le 22 novembre 2024

Président: M. Xavier ODO

Secrétaire de séance : M. Amar MANSOURI

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Christophe CABROL, Mme Marie-Claude MASSON, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, M. Arnaud DEROUBAIX

Procuration :

Mme Victoria MARI donne pouvoir à Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamel MESAI-MOHAMMED donne pouvoir à M. Hervé NOUZET, Mme Nathalie COURREGES donne pouvoir à M. Frédéric SERRA, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Théo VIGNON donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, M. Jérôme BUB donne pouvoir à M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN donne pouvoir à M. Guillaume MOULIN

EXERCICE 2024 - BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur le Maire rappelle que le budget principal 2024, adopté par le Conseil municipal le 8 mars 2024, a été établi sur des bases prévisionnelles et qu'il convient aujourd'hui de procéder à un certain nombre de réajustements budgétaires.

La décision modificative n°2 est équilibrée en dépenses et en recettes et intervient comme suit :

• Opérations réelles :

- abondement du chapitre 68 suite à la clôture de la ZAC de Chantelot ;
- abondement du chapitre 73 suite à l'ajustement de la fiscalité ;
- abondement du chapitre 16 suite au remboursement anticipé d'emprunts ;
- abondement du chapitre 66 suite au remboursement anticipé d'emprunts ;
- abondement du chapitre 10 suite à l'encaissement du FCTVA.

• Opérations d'ordre :

- modification des chapitres 021 et 023 permettant le transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement ;
- modification du chapitre 001 permettant la prise en compte de la clôture de la ZAC de Chantelot ainsi que l'apurement partiel du 1069.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'ADOPTER la décision modificative de crédits n°2 pour le budget principal 2024 telle que présentée en annexe.

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le

03/12/2024 S²LO

ID : 069-216900969-20241129-DEL_24_092-DE

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	24	M. Xavier ODO , Mme Isabelle GAUTELIER , M. Guillaume MOULIN , Mme Najoua AYACHE , M. Florian RAPP , Mme Victoria MARI , M. Frédéric SERRA , Mme Irène DARRE , M. Christophe CABROL , Mme Marie-Claude MASSON , Mme Maria MARTINEZ , M. Djamal MESAI-MOHAMMED , Mme Nathalie COURREGES , M. Hervé NOUZET , M. Amar MANSOURI , M. Olivier CAPELLA , M. Maxime MONTET , Mme Delphine FAURAND , Mme Aurélie FRONTERA , Mme Chloé OLLAGNIER , M. Théo VIGNON , M. Florian CAMEL , M. Arnaud DEROUBAIX , Mme Marie-Line JULLIEN
Vote(s) Contre	5	M. Roland DÉCOMBE , Mme Pia BOIZET , M. Jérôme BUB , Mme Daniela SEIGNEZ , M. Monji OUERTANI
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 29 novembre 2024.

Le Maire,
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance
Amar MANSOURI.

**Année 2024 - Budget principal de la Ville de Grigny
Décision modificative n°2**

OPERATIONS D'ORDRE

**Section de fonctionnement -
Dépenses**

Chapitre	Nature	Fonction	Service	Antenne	Libellé	Modification
023	023	01	Finances	Finances	Transfert vers la section d'investissement	156 452,55
Total dépenses d'ordre en fonctionnement						156 452,55 €

**Section d'investissement -
Recettes**

Chapitre	Nature	Fonction	Service	Antenne	Libellé	Modification
021	021	01	Finances	Finances	Transfert depuis la section de fonctionnement	156 452,55 €
Total recettes d'ordre en investissement						156 452,55 €

**Section d'investissement -
Dépenses**

Chapitre	Nature	Fonction	Service	Antenne	Libellé	Modification
001	001	01	Finances	Finances	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-105 319,20 €
Total dépenses d'ordre en investissement						-105 319,20 €

OPERATIONS REELLES

**Section de fonctionnement -
Recettes**


Chapitre	Nature	Fonction	Service	Antenne	Libellé	Modification
731	73111	01	Finances	Finances	Notification des produits des taxes directes locales	400 000 €
Total recettes réelles de fonctionnement						400 000 €

**Section de fonctionnement -
Dépenses**

Chapitre	Nature	Fonction	Service	Antenne	Libellé	Modification
68	6815	01	Finances	Finances	Provisions pour risque	211 174,34 €
66	6688	01	Finances	Finances	Pénalités suite remboursement	32 373,11 €
Total Dépenses réelles de fonctionnement						243 547,45 €

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 03/12/2024 

ID : 069-216900969-20241129-DEL_24_092-DE

**Section d'investissement -
Recettes**

Chapitre	Nature	Fonction	Service	Antenne	Libellé	Modification
10	10222	01	Finances	Finances	Encaissement FCTVA	301 281,86 €
Total recettes réelles d'investissement						301 281,86 €

**Section d'investissement -
Dépenses**

Chapitre	Nature	Fonction	Service	Antenne	Libellé	Modification
16	1641	01	Finances	Finances	Emprunts en euros	563 053,61 €
Total Dépenses réelles d'investissement						563 053,61 €